

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE  
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE,  
LE MARDI 3 OCTOBRE 2017 À 18H30**

---

**Présents**

Isabelle Palardy  
Geneviève Richard  
Ricardo Urbina  
Jean-François Fournier  
Marianne Dion-Labrie  
Bruno Vachon  
Louise Gagné  
Diane Robichaud  
Nicole Martel  
Nancy Mc Duff  
Alexandra Goyer  
Candice Lospied  
Benoit Blanchard  
Carole Leroux  
Julie Véronneau  
Liette Jodoin, Directrice

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

La présidente, madame Isabelle Palardy nous adresse le mot de bienvenue.

**2. Vérification du quorum et des présences**

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (décision, 2)**

**CÉ-17-18-01**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Geneviève Richard et secondé par monsieur Ricardo Urbina,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

**4. Présentation des membres (information 10)**

Tous les membres se sont présentés à tour de rôle expliquant la raison de leur implication.

**5. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du 8 juin 2016 (décision, 5)**

**CÉ-17-18-02**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Diane Robichaud et secondé par monsieur Jean-François Fournier,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.

**6. Nominations aux postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire (décision, 30)**

**CÉ-17-18-03**

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Ricardo Urbina et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter les nominations aux postes suivants :

Nommée au poste de présidente : Isabelle Palardy

Nommée au poste de vice-présidente : Geneviève Richard

Nommée au poste de trésorière : Marianne Dion-Labrie

Nommée au poste de secrétaire : Marianne Dion-Labrie

### **7. Dénonciation de conflit d'intérêts (décision, 5)**

**CÉ-17-18-04**

Les membres déclarent à tour de rôle qu'ils ne sont pas en conflit ni en apparence de conflit d'intérêt dans l'exercice de leurs fonctions au sein du conseil d'établissement.

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nicole Martel et secondé par monsieur Jean-François Fournier,

IL EST RÉSOLU qu'il n'y a aucun conflit d'intérêt apparent.

### **8. Représentant de la communauté (discussion, 10)**

Il est difficile de recruter un membre de la communauté pour siéger à nos rencontres.

Les brigadiers scolaires pourraient être de bons candidats. Monsieur Bruno Vachon se charge d'approcher un des trois brigadiers afin de sonder leur intérêt. Monsieur Ricardo Urbina va approcher la directrice du CPE les Minis-Découvreurs.

### **9. Établissement des règles de régie interne (discussion, 10)**

Madame Liette Jodoin explique les règles de régie interne pour l'année scolaire 2017-2018. Elle fera parvenir à tous par courriel de l'information en lien notamment avec le nouveau rôle du substitut ainsi que les ajouts aux règles de régie interne.

L'adoption sera faite lors de la prochaine rencontre.

### **10. Processus/fonctionnement du CÉ (discussion, 10)**

À l'instar de l'an passé, il a été convenu que les procès-verbaux seraient envoyés par courriel préalablement aux rencontres du CÉ, et ce, à tous les membres pour être revus et corrigés dès qu'ils auront été complétés par madame Marianne Dion-Labrie.

Entendu qu'à partir de la prochaine rencontre, il n'y aura plus de document papier distribué.

### **11. Établissement d'un calendrier des séances du conseil d'établissement et échange des coordonnées des membres (adoption, 10)**

**CÉ-16-17-05**

Adoptées à l'unanimité, les prochaines dates des assemblées du conseil d'établissement sont les suivantes :

- 7 novembre 2017, 18h30
- 4 décembre 2017, 18h30

- 24 janvier 2018, 18h30
- 20 février 2018, 18h30
- 4 avril 2018, 18h30
- 23 mai 2018, 18h30
- 7 juin 2018, 18h

Madame Liette Jodoin remet la liste des coordonnées des membres du conseil d'établissement.

## **12. Budget et fonctionnement (adoption, 5)**

### **CÉ-16-17-06**

Madame Liette Jodoin, directrice, nous informe du montant alloué au CÉ par le MEES. Il est de 423 \$.

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Louise Gagné et secondé par madame Geneviève Richard,

IL EST RÉSOLU d'adapter le budget.

## **13. Dossiers courants**

### **13.1 Activités extrascolaires (approbation, 5)**

### **CÉ-16-17-07**

Les propositions suivantes sont faites pour la session automne 2017-2018 :

- Karaté (pour tous) ;
- Volleyball (3<sup>e</sup> cycle) ;
- Échecs (1<sup>er</sup> cycle) ;
- Yoga (1<sup>re</sup> cycle) ;
- Labo en folie (1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> années)
- Hip Hop (1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> années)
- Chorale (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années)

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Ricardo Urbina et secondé par monsieur Jean-François Fournier,

IL EST RÉSOLU d'adapter ces activités.

### **13.2 Révision du contrat de la firme Les petits Futés (décision, 5)**

### **CÉ-16-17-08**

Il est décidé de reconduire le contrat et de majorer le tarif de location de 2%.

SUR PROPOSITION dûment faite par monsieur Bruno Vachon, secondé par madame Diane Robichaud,

IL EST RÉSOLU d'adapter cette révision de contrat.

### **13.3 Retour sur l'AGA du 12 septembre (discussion, 5)**

Tous les membres confirment que l'idée de tenir la réunion tout de suite après la rencontre des parents des élèves de 2<sup>e</sup> année et du 2<sup>e</sup> cycle a été une bonne décision puisque le taux de participation était satisfaisant.

### **13.4 Offre de formations pour les membres de CÉ (information, 5)**

Encore cette année, les membres des CÉ sont invités à participer à une séance d'information portant sur les sujets suivants : le rôle, les pouvoirs, la présidence et le mode de fonctionnement d'un conseil d'établissement.

Madame Jodoin enverra des documents par courriel.

### **13.5 Sécurité aux abords de l'école (discussion, 10)**

Nous avons reçu la visite de Tania Lafond, policière en prévention. Elle nous a donné tous les détails en lien avec une note interne qui a été envoyée à tous les policiers. À compter du 30 août 2017, il y a une mesure de prévention avec des avis qui seront donnés jusqu'au 11 septembre. Après cette date, des sanctions seront données.

Les brigadiers de la rue Jacques-Cartier confirment que la problématique est principalement entre 7h50 et 8h30, moment où les enfants traversent partout ailleurs qu'au passage piétonniers. Il y aurait eu quelques infractions de données depuis le début de l'année. Un autre problématique est le non-arrêt dans la zone des autobus. De plus, on constate beaucoup de virage en U (demi-tour) dans la zone scolaire.

La policière est disponible pour parler avec nos élèves de différents sujets touchant la prévention : les inconnus, les mauvais secrets, l'intimidation/cyberintimidation, etc. D'ailleurs, une offre de services a été envoyée à tous les enseignants.

Il serait bien de déterminer qu'elle est la priorité entre les cyclistes et les piétons aux intersections. Il serait également bien de faire une éducation auprès des enfants qui quittent l'école à vélo à la fin des classes. Les enfants prennent un large territoire pour circuler qui représente un possible danger sur la route.

Il est suggéré de faire une demande pour ajouter des supports à vélos auprès de la ville et de s'assurer de faire un suivi.

De plus, il serait intéressant d'éduquer nos jeunes en ce qui a trait à la sécurité à vélo. À ce propos, une formation est offerte par Vélo Québec qui pourrait être donnée aux jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Monsieur Bruno Vachon se propose de faire les démarches auprès de l'organisme et en fera part à la direction par la suite.

### **14. Service de garde (décision, 5)**

#### **CÉ-16-17-09**

Madame Louise Gagné fait un retour sur la première journée pédagogique. Elle nous indique qu'elle s'est déroulée à l'école. Le taux de participation était très bon et tout a bien été. Nous avons 490 élèves inscrits au service de garde cette année. Il y avait 188 élèves présents lors de la première journée pédagogique.

À l'instar de l'an passé, madame Louise Gagné réitère la demande aux membres du CÉ d'autoriser les éducatrices à se rendre avec les élèves inscrits au service de garde au petit boisé adjacent à l'école. L'autorisation lui est accordée à l'unanimité.

### **15. La vie à l'école (information, 5)**

#### **CÉ-16-17-10**

#### **Demande de sortie**

Madame Carole Leroux, enseignante, fait la demande d'amener ses élèves sur le petit pont du boisé afin qu'ils fassent des

prélèvements des échantillons d'eau et qu'ils procèdent à leur analyse (projet pédagogique).

Madame Leroux soumet une deuxième demande d'activité en lien avec l'offre du Réseau de Transport de Longueuil (RTL) via son programme de sensibilisation « J'monte à bord ». Ce programme offert gratuitement dans les écoles, permet aux élèves de 6<sup>e</sup> année d'identifier les différences entre l'utilisation du transport collectif et celles du transport scolaire, les sensibilise à l'importance d'adopter un comportement responsable et empreint de civisme dans un lieu public. Une balade en autobus dans les rues avoisinantes suit la présentation en classe. Les autorisations lui sont accordées à l'unanimité.

### **Conférence**

Les directions et conseils d'établissement de Boucherville convient les parents à une soirée conférence animée par Monsieur Richard Robillard, psychopédagogue très connu dans le domaine de l'éducation. Lors de cette soirée, Monsieur Robillard abordera les thèmes suivants :

- Favoriser l'attachement de l'enfant à son enseignant(e) par le pont d'attachement.
- Comprendre l'immaturité du cerveau de l'enfant et l'aider à agir avec maturité à l'école.
- Intervenir positivement auprès de l'enfant pour l'aider à mieux faire face au stress et à l'anxiété scolaire.

Cette conférence, offerte gratuitement, se tiendra **le jeudi 19 octobre 2017, à 19 h, au gymnase de l'école Père-Marquette** au 900 boulevard du Fort St-Louis à Boucherville. Une soirée conférence à ne pas manquer !

### **Portail pédagogique**

Bien que l'usage du portail de l'école ne soit pas utilisé par tous les enseignants, et que ce choix est à leur discrétion, il est souhaité que l'existence de ce portail ainsi que le mot de passe de l'élève soient connus par tous les parents de l'école. Une simple communication pourrait être faite afin d'en informer les parents.

### **16. Comité de parents (information, 5)**

Aucune rencontre n'a eu lieu. La prochaine rencontre est prévue pour le jeudi 5 octobre 2017.

### **17. OPP – levées de fonds (information, 10)**

La vente d'agrumes a été retenue cette année comme campagne de financement. C'est la seule levée de fonds officielle pour l'instant. Plusieurs idées ont été émises :

- la vente de livres usagés à l'école organisée par l'OPP ;
- la vente de t-shirt à l'effigie de l'école (t-shirt en coton ou de type DRY FIT) ;
- la vente de carte cadeaux FundScrip ;

Les membres de l'OPP nous feront un suivi au prochain CÉ en lien avec leurs recherches. Les résultats du sondage effectués l'année dernière seront partagés avec les membres de l'OPP.

Monsieur Ricardo Urbina nous fait un suivi sur la vente d'effets scolaire en lien avec Ma Boutique Scolaire. Les parents ont choisi majoritairement la livraison à l'école. La majorité des commandes ont été faites au mois de juillet. Le montant total amassé pour cette campagne de financement est de 251.29 \$. Si nous désirons

renouveler l'expérience, nous allons devoir obtenir les listes d'effets scolaires un peu plus tôt. La vente dans son ensemble s'est très bien déroulée. En effet, aucun problème n'a été signalé. Si nous souhaitons aller de l'avant avec une seconde campagne de ce type, il faudrait s'assurer de communiquer aux parents qu'il s'agit d'une campagne de financement afin de les motiver à participer en plus grand nombre. Il est à noter que si nous voulons augmenter le montant amassé lors de cette activité, d'autres fournitures optionnelles (gobelets, porte-crayons avec logo de l'école, t-shirt, livres, etc.) devront être proposés afin de générer un pourcentage de ristourne plus intéressant. Un merci tout spécial au CÉ et à l'équipe-école pour leur participation et soutien dans cette première expérience.

### **18. Parole au public**

Madame Hélène Deschênes, parent de l'école, est venue nous rencontrer afin de nous manifester son intérêt, ainsi que l'intérêt d'autres parents, à intégrer des cours de musique à la grille-matières. Elle est consciente du manque de locaux, mais souhaiterait que l'on considère cette possibilité afin d'introduire les cours de musique de la façon la plus conviviale possible en fonction de la réalité de notre école.

Différentes avenues ont été soulevées, notamment de faire une demi année au 2<sup>e</sup> cycle et une demi année au 3<sup>e</sup> cycle. Toutefois, il est important de considérer qu'au 3<sup>e</sup> cycle nous avons l'anglais intensif et les cours sont donnés par les enseignants. Le principe d'alterner est intéressant. Nous pourrions aussi considérer ce choix d'activité comme une activité parascolaire.

Il serait intéressant de connaître les cours d'arts offerts dans le secteur de Boucherville.

Le sujet sera discuté à la prochaine rencontre du CÉ et fera l'objet de réflexions et de discussions auprès de l'équipe-école et du CÉ.

### **19. Points à l'ordre du jour de la prochaine rencontre (discussion, 5)**

- Adoption des règles de la régie interne ;
- Mot dans l'Alizé ;
- Formulaire de sondage et d'engagement pour les activités complémentaires ;
- Sécurité aux abords de l'école ;
- Convention de gestion et de réussite éducative ;
- Balises de sorties au service de garde lors des journées pédagogiques ;
- Amorce de réflexion sur la grille-matières (demande pour l'option musique).

### **20. Levée de l'assemblée**

**CÉ-16-17-11**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Geneviève Richard et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h45.

---

ISABELLE PALARDY  
Présidente du

---

LIETTE JODOIN  
Directrice

## Conseil d'établissement